

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie Moto	Marque NORMAN	Désignation du type / Signe de reconnaiss. 125 cc. Model B. I. Lightweight	Bordereau-type N° 553
--------------------------	-------------------------	--	---------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation " 843 " frappée en préfixe du No. de moteur
 N° de châssis frappé A gauche, en avant, sur raccord de direction, raccord du bas
 N° de moteur frappé A l'avant, sur le carter moteur, sous le tuyau d'échappement
 Constructeur du châssis The NORMAN Cycles Ltd., ASHFORD (G.B.)
 Constructeur du moteur The VILLIERS Engineering Co. Ltd., WOLVERHAMPTON (G.B.)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type VILLIERS 10 D Genre Moteur à 2 temps Carburant Benzine/huile Nombre cyl. 1 Temps 2 Alésage 50 mm. Course 62 mm. C.V.-Impôt 0,620 Cylindrée totale 122 cm³ C.V. frein Refroidissement Air Empl. du moteur En bas dans le cadre	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roue arrière 1. Frein A pied : Mécanique, sur roue arrière 2. Frein A main : Mécanique, sur roue avant 3. Frein — Frein de remorque — Direction — Crochet de remorque — Nombre de vit. avant 3 Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir.	Constructeur The NORMAN Cycles Genre/Forme Motocyclette légère Nombre de portes — Nombre de places ass. Total 1*) Avant — Milieu — Arrière — Nombre de places debout — Pour motos: Siège arrière <u>Non</u> *) Sidecar Non

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	43 kg.	49 kg.	92 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	3.00 - 19		simples doublets
Capacité de charge (par pneu 220 kg.) par essieu	220 kg.	220 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque LUCAS
 Feux de position 1, dans le phare
 Feux stop —
 Indicateurs de direction : Syst. —
 Avertisseur 1, électr. —
 Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cullier (**)
 Feux rouges 1, combiné av. éclair. No. de contr. 1)
 Eclairage du No de contr. 1, combiné av. feu rouge 1)
 Emplacement —
 Essuie-glace —

DIMENSIONS

Voie { avant — mm.
 arrière — mm.
 Largeur hors-tout AV. 680 mm.
 Empattement 1'250 mm.
 Longueur hors-tout 2'000 mm.
 Hauteur (non chargé) 1'020 mm.
 Garde au sol 160 mm.
 Porte à faux, arrière — mm.
 Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.
 Crochet de remorque (porte à faux) — mm.
 Diamètre de braquage ext. gauche — m.
 Diamètre de braquage ext. droite — m.

Dim. intérieures
 Longueur du pont de charge mm.
 Largeur du pont de charge mm.
 Hauteur intérieure mm.
 Haut. du pont dep. le sol mm.
 Rideaux (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

* Siège arrière : Ne peut être accordé
 ** Phare : Ampoule Bilux à cullier montée par l'importateur.
Echappement : Mesure du bruit = 86 - 88 Phone
 Accepté sans modification
 1) Eclair. No. de contr. : La fenêtre celluloïd est remplacée par du verre ou du plexiglas par l'importateur - A vérifier lors de l'expertise individuelle.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 9. 3. 1950

La commission d'expertises-types

Moto	NORMAN			No. 553
------	--------	--	--	------------

T. No. 553 Motorrad NORMAN 125

P. Juni 1950

In der Typenbescheinigung ist nur 1 Sitz vermerkt. Das Modell wurde in-
zwischen (6.6.50) nochmals in Zürich vorgeführt mit Sozisussitz. Das Er-
gebnis der Nachprüfung war von Erfolg begleitet. Somit ist bei der Platz-
zahl 2 einzutragen und die Bemerkung sub *) zu streichen.
